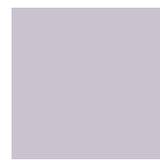


L'Echo

DE SAINT BLAISE DU BUIS



BULLETIN ANNUEL 2012

MAIRIE
305, rue de la mairie
38140 SAINT BLAISE DU BUIS
Tél. 04 76 65 65 00
Fax 04 76 05 39 62
Email : m.stblaise@wanadoo.fr

Accueil du public :
Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 15 h à 18 h
Vendredi de 16 h à 19 h

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2011

Editorial	p. 1
■ Commission Information Communication.....	p. 6
■ Commission Environnement	p. 6
■ Commission Urbanisme.....	p. 9
■ Commission Technique	p. 12
■ Voirie	p. 14
■ Commission Animation	p. 15
■ Centre Communal d'Action Sociale.....	p. 17
■ Pays Voironnais.....	p. 18
■ Relais d'Assistants Maternelles	p. 20
■ Sur les bancs de l'école	p. 21
■ État civil en 2011	p. 26
■ Bienvenue au village.....	p. 27
■ Don du Sang.....	p. 28
■ Commémoration du 19 mars 1962.....	p. 29
■ Parole aux associations :	
- ACCA	p. 32
- Côté Jardin	p. 32
- Buis'Art	p. 33
- Sou des Écoles	p. 34
- Contact et Loisirs	p. 35
- Toutes Aures	p. 36
- L'Espoir Club	p. 38
- Gymnastique Volontaire	p. 38
- Le Basket Club La Murette / Saint Blaise	p. 39
■ Patrimoine :	
- La mondée	p. 45
- Balade « Sous le Pont du Bœuf »	p. 46

Vœux de la municipalité - 2012

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre fidélité puisque vous êtes toujours aussi nombreux.

Comme chaque année notre cérémonie débute par les traditionnels chants de la chorale Toutes Aures qui apporte une note de fantaisie. Je les en remercie une fois de plus très chaleureusement. C'est une



tradition purement buissarde puisque les vœux de la commune de La Buisse dont les habitants s'appellent aussi les Buissards, débutent également par les chants de leur chorale.

La tradition veut également que les vœux de la municipalité soient le bon moment pour évoquer rapidement la situation nationale et intercommunale, un peu plus longuement les affaires communales.



Tout d'abord au niveau national

L'histoire retiendra certainement que 2011 a vu l'Europe s'enliser dans la crise. Celle-ci a débuté par la crise financière en 2008, suivie par la crise économique et sociale et aujourd'hui la crise des finances publiques que l'on appelle « crise de la dette ». Les Etats sont rattrapés par leur endettement. Le libéralisme a montré ses limites. Le marché suprême régulateur des équilibres internationaux, cela ne marche pas. Il faut rétablir des règles, tout le monde s'accorde à le dire depuis plusieurs années maintenant, mais elles tardent à venir.

La crise est pour tous, mais tous n'ont pas la même vulnérabilité. Malheureusement, ceux qui l'ont créée ne sont pas ceux qui la subissent le plus sévèrement. Pendant que les uns nous fournissent des explications plus ou moins perfides, les autres plongent dans la précarité et sont chaque année de plus en plus nombreux à fréquenter les restaurants du cœur.

2012 sera pour la France une année électorale importante, élection du Président et des députés. Je ne vous parlerai pas de politique politicienne. Cependant, quelles que soient nos convictions, conservons notre esprit critique. Ne nous laissons pas tromper par les mensonges, les fausses solutions, les slogans populistes, les petites phrases. Je me permettrai simplement un seul vœu : « que les futurs élus redonnent à notre pays son sens de la Fraternité ». Ce n'est pas de la stigmatisation de populations que viendra le salut de notre pays. L'histoire nous l'a montré, les situations de crise, de récession économique, de chômage, de vide politique, de mécontentement général sont autant de facteurs qui favorisent la montée des idéologies totalitaires et extrémistes. Soyons vigilants.

Les années précédentes, je vous ai parlé de la réforme territoriale voulu par le Président de la République en 2008. Elle vise à simplifier l'organisation territoriale du pays en la réorganisant autour de deux pôles, un pôle départements-région et un pôle communes-intercommunalité. Bien qu'elle ne passionne pas les Français, elle est l'objet de discussions enflammées dans les milieux politiques. 2012 devait être l'année de sa mise en musique. Mais élections obligent, un délai a été accordé.

■ Au niveau départemental, ou plus exactement de la Région Urbaine Grenobloise

Le Schéma de Cohérence Territoriale, le SCoT de la Région urbaine grenobloise a été arrêté en décembre dernier. Son principal axe d'action est la lutte contre l'étalement urbain et la périurbanisation. Il sera soumis à l'enquête publique au printemps prochain. Il s'imposera au Plan Local d'Urbanisme de notre commune dont je vous parlerai dans quelques instants. Fort heureusement ses grandes lignes de conduite sont en phase avec les idées portées par l'équipe municipale.

■ Au niveau de l'intercommunalité

Le Pays Voironnais agit sur notre commune.

L'année 2012 devrait voir :

- Le complément d'aménagement de la zone d'activité du Talamud. Cette zone d'activité d'intérêt intercommunal est propriété du Pays Voironnais.
- Le lancement de l'étude du réservoir d'eau potable de Bavonne qui permettra de conforter l'alimentation en eau potable de notre village.
- Peut-être même, le raccordement de notre sous-répartiteur téléphonique à l'ADSL !! Depuis que je l'ai annoncé pour septembre 2009, je n'ai plus le droit de vous faire de promesses.
- La prise de compétence « petite enfance » a avorté. Les besoins des 34 communes sont aujourd'hui trop différents. Ceux des petites communes rurales comme la notre sont très éloignés de ceux de Voiron, Moirans, Voreppe, Rives ou Tullins.

L'hétérogénéité des communes de notre communauté est, je pense, un frein à son développement.

Nous avons cette année, touché du doigt la difficulté de vivre en communauté, les limites de la solidarité quand on parle argent et que l'on gère des budgets différents en des périodes où les recettes sont à la baisse. La majorité des conseillers communautaires raisonnent Commune et pas forcément Communauté. C'est compréhensible, aux sommets Européens, les Chefs d'Etats interviennent plus souvent en pensant à leur Pays qu'à l'Europe. L'Europe a peut-être le même problème que le Pays Voironnais !!

Je l'ai déjà dit, il faut savoir oublier « nos terres », notre « soi-même ». Quand nous évoquons des compétences à prendre, ou non, par la communauté ou tout autre collectivité territoriale, notre seule préoccupation devrait être de fournir la meilleure réponse aux besoins de la population à moindre coût.

L'intercommunalité cela peut également être des projets menés en commun avec les communes voisines. Le dernier en date est la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles avec les communes de La Murette, Réaumont, St Cassien et Charnècles. Un RAM est un lieu d'informations et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles. Cette action intercommunale entre ces communes vient en rejoindre bien d'autres comme le regroupement pédagogique avec Réaumont, le contrat enfance jeunesse, le syndicat des eaux de l'Olon, les activités festives encore avec Réaumont, les regroupements associatifs (basket, tennis de table) etc.

Ces actions intercommunales « de proximité immédiate » peuvent également être polluées par l'envie de créer, chez soi, sur sa commune, tout en souhaitant l'aide des autres. Faisons abstraction de notre ego et de notre clocher. Imaginons que ces cinq communes étroitement liées, aux caractères semblables, s'unissent pour n'en faire qu'une seule avec un seul budget.

Les différents projets communaux d'aujourd'hui deviendraient nos projets. Nous pourrions exister dans le paysage local. Nous pourrions réaliser de véritables économies d'échelles et en profiter pour se pourvoir d'agents techniquement capables de mener des projets importants.

Les petites communes sont en difficulté face aux contraintes administratives toujours plus complexes. Elles n'ont pas et auront encore moins demain, les moyens techniques et administratifs pour gérer des dossiers d'importance. Qui demain voudra encore être Maire de ces communes ?

Le Pays Voironnais avec ses 34 communes n'est pas la bonne maille pour gérer notre quotidien. Une maille intermédiaire serait, peut-être, la solution.

Je pense que, les vieux comme moi, nés sur la commune, ne sont peut-être pas mûrs pour cela, mais je pense également que la réflexion mériterait d'être menée.

N'oublions pas qu'à la création des communes, les hommes et l'information se déplaçaient à la vitesse d'un piéton ou, au mieux, d'un cavalier. Les échelles ont changé !

■ Revenons sur terre, chez nous, à St Blaise du Buis

L'année 2011, je la résumerai ainsi : « peu de réalisations et beaucoup de travail au sein du Conseil municipal ».

Peu de réalisations marquantes, c'est vrai :

- En début d'année nous avons achevé le jardinet devant la mairie. Jardinet qui répond parfaitement à notre objectif de créer un lieu de rencontre sympathique. Nous n'en recueillons que de bons échos.
- La toiture du presbytère a été totalement refaite et les volets remplacés. Ce n'était pas un luxe. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Annequin implantée sur la commune.
- Nous avons terminé la route du Chatelard. Nous avons refait la chaussée après l'installation de l'assainissement collectif par le Pays Voironnais, l'enfouissement des réseaux électriques et France-télécom, aidé par le Syndicat Energie du Département de l'Isère (SEDI) ancien SE 38. Tout ceci à part égale avec la commune de Réaumont, puisque la limite entre Réaumont et St Blaise du Buis est une route qui rejoint le Pont du Bœuf au Guichard.
- Enfin notre ami « Eric le cantonnier » a entièrement repeint un de nos logements sociaux au dessus des écoles. Il a également installé des barrières de sécurité rue du Bourg, le long de l'école, protections demandées par les parents d'élèves depuis plusieurs années. Nous les avons promises après les travaux de l'école. C'est fait.

L'équipe municipale mène actuellement de front 4 projets d'importance qui devraient éclore en 2012

- 1) **La Halle du Buis**, qui fera peau neuve avec le remplacement de sa couverture et son isolation globale par l'extérieur. C'est surtout son confort qui se verra transformé. Fini les échanges quelquefois vifs avec les responsables d'associations qui se plaignent du froid. Pourtant, aujourd'hui la facture annuelle de gaz s'élève à environ 10 000 €. Les travaux ont été retardés suite aux difficultés rencontrées pour trouver des entreprises. Aujourd'hui elles sont choisies. La première réunion de chantier s'est tenue lundi dernier. Les travaux débuteront début février et, sauf aléas graves, seront terminés pour la rentrée de septembre. Le coût de l'opération HT est d'environ 680 000 €. Notons qu'un tel chantier ne se fait pas sans imprévus. Ce sera la dernière dépense importante du mandat. Nous sommes aidés par le Conseil Général, l'Etat, l'ADEME et la sénatrice Anne David à travers la réserve parlementaire. Après ces travaux, tous nos bâtiments seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- 2) **L'opération d'aménagement programmée (OAP) de « l'Entrée Nord-Est ».** En 2011, nous avons mené une longue phase de concertation avec les propriétaires. Le projet est maintenant, à peu de choses près, finalisé. Le Conseil Municipal devra décider avant la fin janvier de la poursuite, ou non, de cette démarche par sa phase opérationnelle. L'ensemble de cet aménagement a également un coût important estimé aujourd'hui à 907 000 € HT, partagés à environ 2/3 à la charge des propriétaires à travers la Taxe d'Aménagement Majorée et 1/3 à la charge de la commune. Les travaux seront bien sûr « phasés » sur plusieurs années. La première phase pourrait être lancée en 2012. Une réunion publique sera organisée pour vous présenter ce projet.
- 3) **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui va remplacer notre Plan d'Occupation des Sols (POS) a été lancé, nous avons choisi le Bureau d'Etude qui nous appuie dans cette démarche. La phase diagnostic est réalisée. Elle vous a été présentée lors d'une réunion publique qui a réuni une cinquantaine de personnes c'est bien pour un village de 1000 habitants. J'espère que vous serez aussi assidus pour les réunions prochaines. Nous sommes maintenant dans la phase du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). C'est le projet politique du PLU. Il décrit ce que l'on veut pour notre village pour les 10 à 15 années à venir. Je vous invite à apporter votre réflexion à l'élaboration de ce document en participant au groupe de travail le samedi 28 janvier prochain après-midi. Trois thèmes seront abordés : « Démographie, Habitat, Déplacement - Economie, Equipement, Foncier - Ressources naturelles, trame verte et bleu, Energie et cadre de vie ». Ce PLU ne sera pas approuvé avant 2013.
- 4) **Les logements sociaux de la Source :** les négociations avec l'opérateur social, l'OPAC, sont terminées. Le permis de construire est à l'instruction. Les logements sociaux de la Source s'intègrent dans l'opération d'aménagement de l'Entrée Nord-Est. Nous tenons les délais. Comme promis, c'est 10 logements répartis sur deux bâtiments (un de 6 et un de 4) qui seront construits sur le terrain de la Source. La première pierre doit être posée au premier semestre 2012, pour un chantier d'une durée d'une année environ. Nous devons saluer le soutien technique et financier du Pays Voironnais qui compense le désengagement de l'Etat, de la Région et du Conseil général.

Tout cela m'amène tout naturellement à parler finances. 2012 sera l'année la plus dispendieuse du mandat. Heureusement, notre commune est peu endettée grâce à une gestion prudente depuis de nombreuses années. Ceci lui permet de dégager un bon niveau d'autofinancement et finalement d'investir. Le budget communal cela marche comme le budget familial : si vous avez fait de « gros emprunts », chaque mois vous avez des remboursements élevés et vous ne pouvez plus acheter. Malgré cela, nous ne prévoyons pas d'augmentation d'impôts et je tiens à signaler que le taux de la part communale des trois taxes (TH, TFB, TFNB) n'a pas évolué depuis 2007. Par contre, si tous les travaux se déroulent conformément au calendrier, nous allons probablement devoir faire appel à l'emprunt, ce sera le premier du mandat.

Je crains que la route du Devez attende encore une année son nouveau revêtement. C'est une question d'organisation du budget pluriannuel et également des moyens humains de l'équipe municipale.

Je dois également vous informer d'un fait d'urbanisme peu banal. Le Pays Voironnais ne peut plus assurer l'alimentation en eau potable de nouvelles constructions sur la commune et ce, jusqu'à la mise en service du futur réservoir de Bavonne, soit en 2014. Nous savions que depuis que l'eau ne vient plus d'Apprieu les habitants du haut du village enregistraient des baisses de pression voire des coupures passagères. En 2011, nous avons enregistré un nombre anormalement élevé de demandes d'urbanisme. Les autorisations en cours seront satisfaites, mais nous n'en délivrerons pas de nouvelles pour l'instant.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier encore une fois les bénévoles qui font vivre les associations de notre village et qui font tout simplement vivre notre village. Cette année, je leur demande toute leur indulgence pour les désagréments que va leur causer la réhabilitation de la halle. La commune est toujours à leur côté pour leur apporter son aide, à travers les subventions et comme je le fais souvent remarquer, l'aide principale est la mise à disposition des locaux. Merci encore à eux.

Un grand merci également aux employés communaux qui font toujours preuve de professionnalisme, de sérieux et d'un grand attachement à notre commune. J'ai parlé d'Eric le cantonnier ! Je veux également saluer le travail des employées de la cantine. En 2008 nous avions en moyenne 35 élèves à la cantine, depuis la rentrée 2011, nous en sommes à environ 75. L'embauche de Michèle Bazin ne suffit pas. Nous faisons appel à Chantal Jacolin qui intervient, à la demande, quand nous dépassons les 70 élèves. Juste un mot sur nos deux secrétaires Carine et Valérie. Peu de temps après mon élection, Valérie est arrivée et Carine a changé de fonction. Comme je le leur disais, « nous sommes trois nouveaux, nous allons devoir nous serrer les coudes ». Aujourd'hui, les trois nouveaux ont trouvé leur place et je peux dire que l'équipe fonctionne bien et dans la bonne humeur.

Le Maire est en première ligne pour prendre les coups et quelquefois pour recueillir les lauriers. Alors si lauriers il y a ! Je me dois de les partager avec toute l'équipe municipale. Nous travaillons dans une ambiance saine, studieuse où l'humour a sa place. C'est, je crois les ingrédients qui permettent d'avancer. Je remercie :

- ceux qui mènent des commissions :

. Marie-Christine Godet qui anime l'environnement et la communication (vous recevez au moins une Feuille de Buis par mois, un Petit Echo tous les trimestres et l'Echo une fois par an),

. Annie Barudio qui organise l'animation du village, cette année a encore été riche en manifestations,

. Bruno Rolland qui lui anime le CCAS.

- le bureau municipal (Joël, Marie-Christine, Pierre, Claude et Max).

- les conseillers qui restent motivés.

Et puis, il y en a deux à qui je dois des remerciements tout particuliers. Ce n'est pas facile, dans une équipe, de mettre en avant des individualités. Je le fais car je suis sûr que mon sentiment est partagé par l'ensemble du conseil. C'est Max Eymin et Pierre Barbian. Max est conseiller délégué, il mène le lourd chantier de la Halle et anime également l'activité de l'espace naturel de l'Etang de Cote Manin. Il participe activement à toutes les activités municipales. Pierre est l'adjoint chargé de l'urbanisme. En plus des demandes d'urbanisme, il mène les deux gros projets que sont l'entrée nord-est et le PLU. De plus, comme Max, il est toujours présent à toutes les activités municipales. Il nous apporte ses compétences d'agent territorial. Ils font tout ce travail avec beaucoup de modestie, de facilité naturelle et une pointe d'humour. Il est heureux de pouvoir s'appuyer sur des élus de cette qualité.

Au nom du Conseil municipal, je vous présente à toutes et à tous nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets, pour vous, vos familles et vos proches. Belle année 2012 à tous.

Gérard JACOLIN, Le Maire



COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION



L'année 2011 s'est traduite par 12 Feuilles du Buis, 4 Petit Echo et 1 Echo.

Informé requiert du temps, car il s'agit de trier, mettre en forme, illustrer les données transmises afin que le message soit clair, pertinent et agréable à lire. Merci à tous les « rédacteurs » de la commune (élus et porte-parole des associations), aux membres de la Commission Information-Communication et tout particulièrement à Valérie notre secrétaire pour leur contribution à cette lourde tâche.

Nous n'avons pas fait de réunion publique d'ordre général cette année. En revanche, il y a eu une réunion publique concernant le PLU.

Peu d'entre vous nous ont réclamé de recevoir les Feuilles du Buis et Petit Echo par mail. Sachez que cette possibilité est toujours d'actualité... pour le bien de notre planète !



Pour la Commission Information-Communication,
Marie-Christine GODET

COMMISSION ENVIRONNEMENT



Le 26 mars dernier a eu lieu l'habituel « nettoyage de printemps ». Il semblerait que d'année en année, le village soit de plus en plus propre : peu de déchets abandonnés sur les bords des routes communales. Le respect de la nature s'ancre petit à petit dans l'esprit des Buissards.

Cette année sont parus deux Eco Buis, l'un concernant « L'air extérieur » et l'autre « Les économies d'énergie domestique ». Nous continuerons à vous proposer des sujets de réflexion sur notre environnement dans les mois qui viennent en espérant qu'ils contribuent à donner à chacun d'entre nous de « bons » réflexes pour notre Terre.

L'équipe municipale poursuit ses efforts d'intégration de cette dimension environnementale à tous les niveaux. La plus ambitieuse étant au travers de l'élaboration d'un éco-PLU. Mais de façon plus pragmatique, cela se traduit par l'isolation de la Halle (murs et toiture), la signature d'une charte restauration collective-circuits courts avec l'ADAYG pour la cantine scolaire, l'utilisation quasi exclusive de produits locaux dans les fêtes et cérémonies et dans les colis des anciens...



Pour la Commission Environnement,
Marie-Christine GODET

■ Espace naturel sensible de la Côte Manin ENS

Le premier plan de gestion du site sur 5 ans vient de se terminer. 2012 sera une année de transition, l'ACCA continuera les tâches de routine, fauchage, surveillance du site ... Puis en 2013 nous repartirons avec un nouveau plan d'intervention mais cette fois-ci, avec la commune d'Apprieu. Suite à l'avis favorable du Conseil Général qui avait passé une étude d'évaluation sur l'intérêt d'une extension du site, les 2 conseils municipaux ont validé ce choix fin 2011.

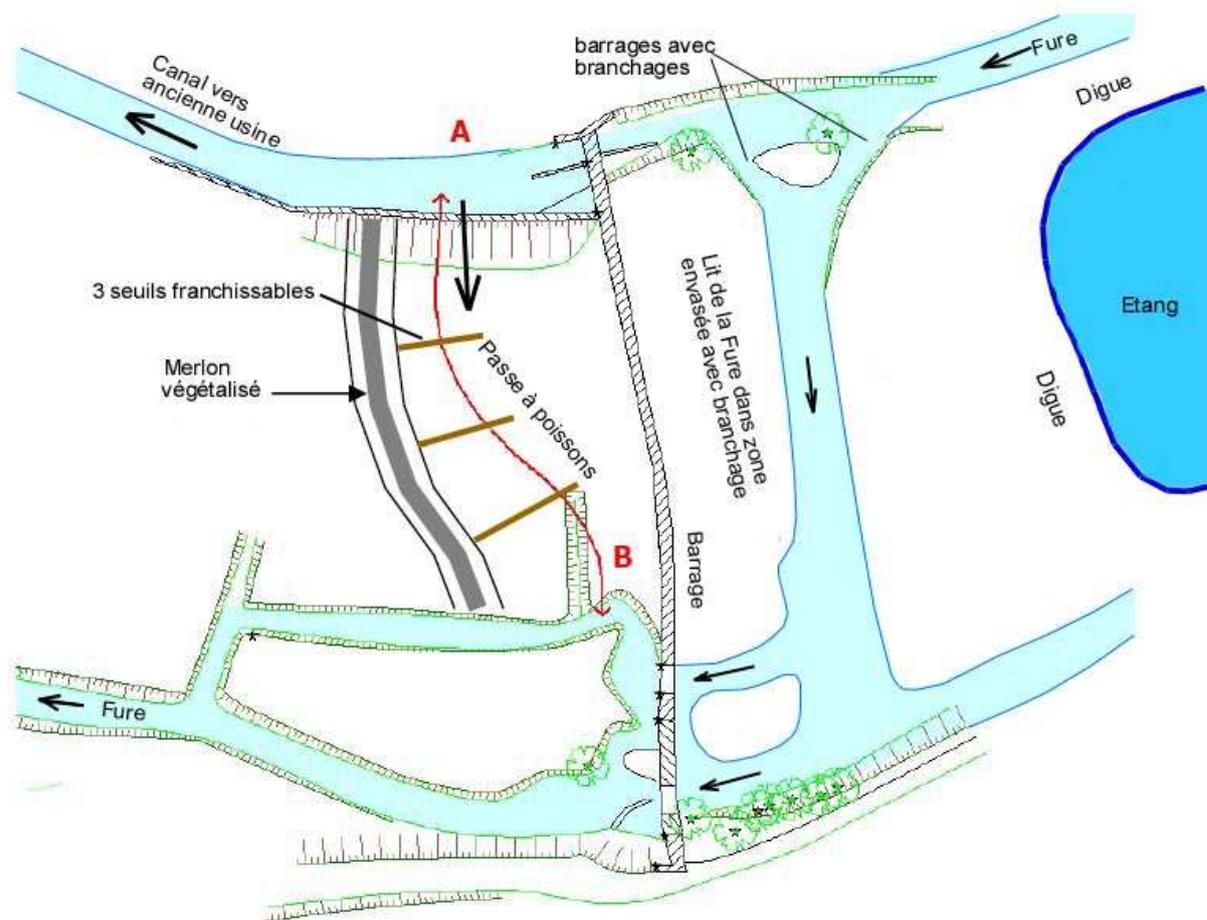
Le site s'étendra donc sur la rive droite de la Fure et la zone d'observation s'étalera un peu plus au sud du pont du Rivier. Un bureau d'étude va être recherché pour l'établissement du futur plan de gestion.

Le barrage, en aval de l'étang, qui existe depuis plus de 200 ans est dans un état très moyen. Outre les 2 brèches bien visibles, il existe divers points de fragilité avec éboulements et suintements. Il maintient cependant une zone humide à un niveau suffisant pour réduire les fuites au travers de la digue constituée par la terre du curage de l'étang en 2004.

Mais il constitue un obstacle majeur à la continuité écologique de la rivière. Les poissons ne peuvent pas remonter vers les zones de frayères et le transit sédimentaire ne peut pas s'écouler car le lit de la Fure est très ensasé juste en amont du barrage.

Un premier projet de passe à poissons, présenté par la Fédération de Pêche, prévoyait plusieurs bassins successifs juste en aval du barrage. Cette solution nécessitait néanmoins un abaissement du seuil de déversement du barrage avec le risque de voir baisser le niveau de l'étang.

Un second projet situe la passe entre le canal, qui alimente l'ancienne usine du Rivier, et le lit de la Fure quelques mètres en aval du barrage.



Localisation du profil de la passe à poissons

Dans cette solution, la plus grande partie du débit de la Fure serait dirigée vers la passe à poissons, l'espace situé entre l'étang et le barrage étant alimenté par un faible débit pour maintenir le niveau et une zone humide. L'envasement en amont du barrage ne serait plus un inconvénient, l'érosion considérablement réduite.

En complément la Fédération propose la création de sinuosités par enrochement, entre le barrage et la voie communale, pour favoriser les habitats piscicoles, les caches sous berge.

Tout ceci ne sera possible qu'avec l'accord de l'ONEMA, police de l'eau, et si la Fédération de Pêche obtient les subventions nécessaires.

Résumé des conclusions du Pic-Vert suite à l'inventaire faune-flore réalisé en 2010 :



Ce deuxième suivi faune-flore n'a pas révélé de nouvelles espèces végétales. Les plantes invasives, Solidage géant (à gauche) et Renouée du Japon (à droite) ont tendance à progresser, tout doit être fait pour limiter leur développement.



Le site accueille 106 espèces de vertébrés terrestres dont 11 sont nouvelles pour 2010 et 49 présentent un intérêt patrimonial. Le Faucon Hobereau, le Murin à oreilles échancrées (chauve-souris), le Rat des moissons et la Couleuvre vipérine constituent 4 découvertes intéressantes sur l'ENS.

39 espèces de papillons diurnes ont été aperçues un jour ou l'autre sur l'ENS.

De même 30 espèces de libellules ont été observées, 8 sont nouvelles pour le secteur et 9 présentent un caractère patrimonial. La découverte de l'Agrion délicat sur l'étang, espèce classée « Vulnérable » dans la liste rouge des libellules de Rhône-Alpes, est à souligner.

Par ailleurs, 67 espèces d'autres insectes et 10 espèces d'arachnides ont été recensées. Parmi elles, la présence de 3 espèces d'orthoptères (criquets) à caractère patrimonial reflète l'importance et la complémentarité des prairies sèches pour la biodiversité de l'ENS de l'étang de Côte Manin.



Le rapport détaille un certain nombre d'espèces susceptibles de faire classer le site en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et le rendre inscriptible à l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel), une base de données sur les sites et les espèces.

Pour la Commission Environnement,
Max EYMIN

■ Urbanisme

Cette année encore la commission urbanisme aura été beaucoup sollicitée. Elle a étudié pas moins de 11 permis de construire et 33 déclarations préalables.

A l'échelle de notre village cela représente une activité « soutenue ». En effet, ce n'est pas moins de 21 logements qui sont en cours de construction ou à construire dans l'année qui vient. Parmi ceux-ci sont comptabilisés les 10 logements de l'OPAC sur le terrain de la Source (route de la Murette).

On notera également que bon nombre de projets attachent une attention particulière aux matériaux de construction durables (comme le bois ou la brique mono mur), aux énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque) et à la récupération des eaux pluviales.

La commission d'urbanisme se réunit généralement deux fois par mois ce qui permet de traiter les dossiers en respectant les délais d'instruction réglementaires.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et vous donner tous les renseignements nécessaires ou conseils avant de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autre), cela évite parfois de trop avancer sur un projet qui ne répond pas au Plan d'Occupation des Sols.

Nous vous invitons également à rencontrer l'architecte conseil qui travaille pour le compte de la commune et qui peut vous donner son avis sur vos projets. Il assure une permanence mensuelle tous les troisièmes vendredis du mois.

Permis de construire accordés en 2011 :

Permis modificatif pour une maison individuelle au Boteau - M. Lafarge & Mme Perrin

Permis pour une maison individuelle au Village - M. et Mme Rocourt

Permis pour une maison individuelle au Baccon - M. et Mme Meunier

Permis pour une terrasse - M. Barbian

Permis pour une maison individuelle à Lardinière - Mme Meunier- Carus

Permis pour une extension de maison individuelle à Planche Cattin - M. Landru

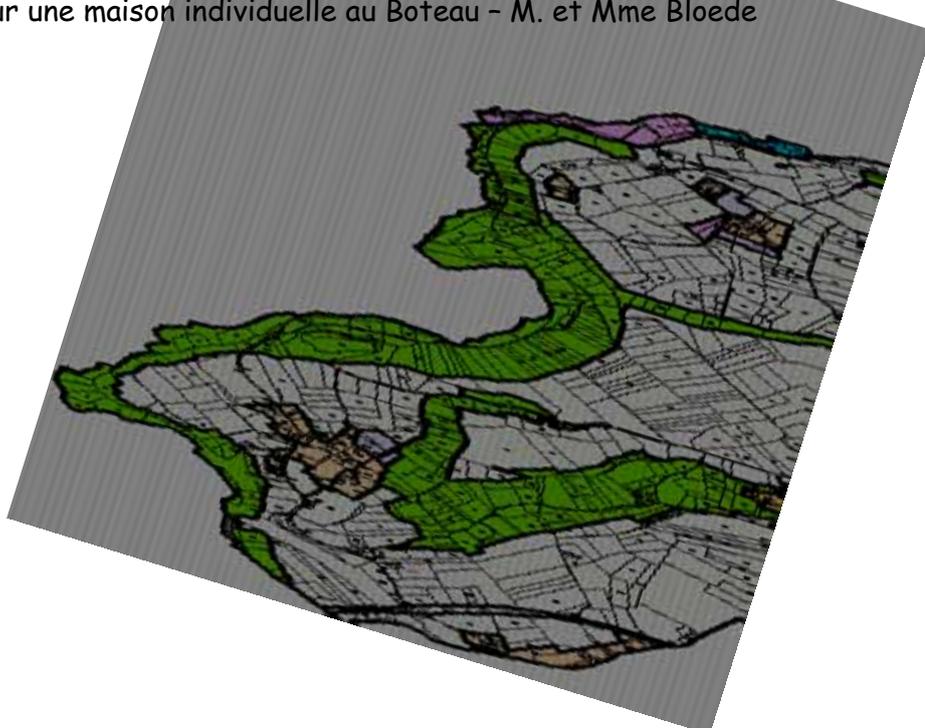
Permis pour un abri voiture - M. Darnaud

Permis pour 4 maisons individuelles au Devez - Société Arcoterre

Permis pour une maison individuelle au Petit Voye - M. et Mme Tripier

Permis pour une maison individuelle au Grand Voye - M. et Mme Jacques

Permis pour une maison individuelle au Boteau - M. et Mme Bloede



■ Plan Local d'Urbanisme

Comme vous le savez, la commune s'est engagée dans la révision de son Plan d'Occupation des Sols. Conformément à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), il deviendra un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'élaboration du PLU se déroule de la manière suivante :

- Décision du conseil municipal qui indique qu'il souhaite élaborer un PLU, explique pourquoi, définit les objectifs poursuivis et les modalités de mise en œuvre (assistance d'un bureau d'études, concertation avec la population et les personnes publiques associées). Cette délibération a été prise le 27 mai 2010.
- Choix du bureau d'études. Les cabinets UP2M et TRANSFAIRE ont été retenus à la suite d'une consultation.
- Elaboration du diagnostic du territoire communal, présenté en réunion publique le 22 septembre 2011.
- Elaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : il s'agit du projet que nous souhaitons pour la commune.
- Traduction réglementaire : rédaction du règlement, plan de zonage, orientations d'aménagement et de programmation
- Arrêt du projet et approbation y compris les phases de consultation

Actuellement, nous travaillons sur l'élaboration du PADD. Pour ce faire, nous avons programmé des réunions internes au conseil municipal mais également des commissions thématiques auxquelles seront associés d'une part les habitants (28 janvier 2012 de 14h à 18h) et d'autre part les personnes publiques associées (24 janvier 2012 de 14h à 18h).

La commission du 28 janvier a été l'occasion pour les habitants de Saint Blaise de participer de manière très concrète à l'élaboration du PLU. Des groupes ont travaillé sur les thèmes suivants :

- Démographie - habitat - déplacement
- Economie, Agriculture, équipement, foncier
- Ressources naturelles, trame verte et bleue, énergie et cadre de vie.

Pour mieux comprendre ce qu'est le PLU et prendre part à ce projet important pour notre village, nous vous invitons à prendre connaissance des panneaux d'information exposés en mairie, à participer aux réunions publiques qui seront organisées ou encore à rencontrer les élus.



Pour la Commission Urbanisme,
Pierre BARBIAN

■ Les logements sociaux de la Source sortiront bientôt de terre

Le montage d'une opération de construction de logements sociaux reste toujours un parcours long et compliqué. Les logements de la Source n'ont pas fait exception. Au contraire, le changement d'équipe municipale et les désengagements successifs des financeurs comme l'Etat, la Région et le Département ont été des contraintes supplémentaires à la conduite du projet.

Cette opération a débuté en 2006, quand la municipalité a fait jouer son droit de préemption sur le terrain appelé aujourd'hui « terrain de la source ».

Courant 2007, l'équipe municipale alors en place a étudié un projet mixte : accession sociale et locatif social dans un bâtiment collectif et des maisons individuelles. Elle n'avait cependant pas souhaité approuver ce projet qui devait être porté par la prochaine équipe municipale.

En 2008, nouvelle équipe, nouvelles idées. Le nouveau Conseil Municipal a souhaité repenser et s'approprier ce chantier. Entre 2008 et 2009, de la réflexion de l'équipe municipale associée à la concertation avec la population et le voisinage, naît un nouveau projet. Ce sera 10 logements, répartis dans deux bâtiments collectifs (rez-de-chaussée plus 1 étage) et toujours de la mixité (accession, location).



En 2010, choix du bailleur social qui mènera l'opération. C'est l'OPAC 38 qui a été retenu. Les différentes simulations financières démontrent qu'il n'est pas possible de réaliser une opération mixte (accession, location) beaucoup trop onéreuse. Paradoxalement, avec le jeu des aides, il revient moins cher de construire du locatif que de l'accession. Il est donc décidé de réaliser le programme retenu mais uniquement en locatif.

En 2011, les négociations relatives au financement et à l'organisation architecturale se poursuivent, elles seront finalisées à l'automne. L'OPAC a déposé le permis de construire en fin d'année. La commune n'interviendra pas directement dans le financement du programme, par contre, elle aura à sa charge la voie d'accès et les réseaux correspondants.

Ce déroulement peut paraître bien long, il n'a pas été inutile et a permis aux élus, en concertation avec la population, de définir un projet à la dimension de notre village tout en conservant des espaces de verdure.

La fin du premier semestre 2012 devrait voir les deux bâtiments sortir de terre.



Pour la Commission Urbanisme,
Gérard JACOLIN

■ Rénovation de la Halle du Buis

L'année 2011 a été marquée d'incertitudes, de doutes, de surprises et de revirements. Nous avons malgré tout réussi la première étape puisque les derniers marchés ont été notifiés avant Noël et la 1^{ère} réunion avec les entreprises a eu lieu le 9 janvier 2012. Après quelques semaines de préparation du chantier les travaux extérieurs démarreront début février 2012.

La 1^{ère} surprise est arrivée avec la baisse du prix de rachat du kWh photovoltaïque qui passait, pour notre cas, de 44 à 29 centimes. Le beau projet de 50 kWc devenait peu rentable. En tenant compte des divers frais : exploitation, emprunt, impôts (33% sur résultats), assurances ... nous ne pouvions escompter quelques bénéfices qu'au bout de 20 ans seulement. Le coup de grâce fut donné en juin lorsque notre Bureau d'étude nous annonça un surcoût de 100 000 € pour le renforcement de la charpente, rendu nécessaire par le poids des panneaux.

Les modalités d'attribution de la subvention d'état, DETR, ne furent connues que début juin. Rien n'était acquis tant que la commission présidée par la préfecture n'avait pas délibéré.

L'isolation et la couverture de la toiture, un gros casse-tête pour le bureau d'études. La réglementation thermique, assez sévère, qu'il a fallu suivre pour obtenir des subventions, conduisait à une épaisseur de 40 cm de laine de roche. Les couches de laine initialement prévues sous la charpente ont ensuite été installées par-dessus, pour plus de commodité de pose, avec une étanchéité par membrane PVC dans un 1^{er} temps. Mais cette solution sur un toit en pente s'est avérée impossible, refusée par le Bureau de Contrôle car pas de solution technique agréée au niveau des fixations pour tenir une telle épaisseur. La ouate de cellulose ne convenait pas mieux.

Si de telles épaisseurs ont déjà été mises en œuvre sur des toitures terrasses, personne n'a pu, en effet, trouver une référence existante en toiture pentue.

Finalement il a fallu mettre en œuvre des matériaux plus performants pour réduire l'épaisseur et le poids. Un sandwich, perlite - polyuréthane - perlite d'épaisseur totale 32 cm, procure la même isolation. Il reposera sur des panneaux type bac acier perforé fixés sur la charpente. Le faux plafond actuel, sensible aux chocs des ballons, n'a plus d'utilité et sera évacué avec la couverture amiantée. L'étanchéité sera réalisée par une membrane bitumineuse posée directement sur la couche supérieure de perlite.

L'accessibilité de la salle Parménie, à première vue facile à réaliser, atteint cependant 80 000 € TTC, cela nécessite une rampe de 36 m linéaires, disposée dans le recoin extérieur ouest, suivant 3 arcs de cercle avec des virages en épingle. Deux places pour handicapés sont prévues à proximité du pied de cette rampe et le profil de la route, en vis à vis, doit être retouché.

Une alternative moins coûteuse consistait à installer un ascenseur extérieur. Solution que nous n'avons pas retenue car elle entraîne des charges de maintenance, des contrôles périodiques, il n'y a pas de personnel sur place pour le déverrouiller à la demande et de possibles risques de dégradations.



Le faux plafond de la salle Parménie devra être refait car il sera évacué lors du retrait de la couverture en fibrociment amiantée.

Pour les autres lots, nous avons eu beaucoup moins de soucis. Pour l'isolation extérieure des murs il suffit maintenant de choisir les couleurs des bardages de protection, panneaux stratifiés compact côté sud et ouest, lames verticales alu contre la partie arrondie de la tribune.

Le contrôle d'accès retenu se résume ainsi : 3 portes extérieures d'entrée (sas - salle Parménie - salle du bas et vestiaires) seront équipées de ventouses magnétiques et accessibles par badges aux heures autorisées de l'activité. Les portes de secours auront des contacts. Une alarme volumétrique d'intrusion est couplée au système pour les périodes d'inoccupation et pourra même se déclencher en cas d'accès dans une zone non dédiée à l'activité en cours.

Le tout sera suivi et piloté depuis un ordinateur à la Mairie.

Une VMC double flux de 3600 m³/h apportera un plus grand confort tout en économisant l'énergie. Elle sera équipée d'une régulation de débit pour s'adapter au besoin et par grand froid sa batterie électrique intégrée préchauffera l'air insufflé. Le dispositif, assez volumineux, comprenant échangeur et ventilateurs sera disposé dans le local de rangement des tables et chaises, sur une plate-forme métallique à créer afin d'économiser la place au sol.

Les tubes radiants du chauffage de la halle sont conservés dans l'état, une amélioration de la régulation est envisagée ainsi qu'un pilotage à distance.

A la demande du club de basket le local de rangement, côté sud, sera séparé en 2 par une cloison grillagée avec porte. L'échelle de meunier, hors normes, sera remplacée par un escalier métallique pour accéder à l'étage de ce local.

Les fenêtres des 2 salles et vestiaires seront remplacées, des doubles vitrages plus performants sont prévus avec des cadres en aluminium. Deux portes remplacées en façade sud et d'autres en bois verront leur isolation et étanchéité renforcées.

Malgré ces aléas, la réception finale est toujours prévue fin juillet 2012. Le retard pris par l'appel d'offre partiellement infructueux de juillet-août 2011 sera sans incidence. La phase 1 glisse de l'automne 2011 à l'hiver 2012 et la phase 2, concernant essentiellement la toiture, ne pouvait pas commencer, de toute façon, avant le mois de mai pour ne pas trop perturber les activités sportives et les scolaires.

Le bilan financier est le suivant :

Coût total comprenant la maîtrise d'œuvre, l'assurance, le bureau de contrôle et le coordonnateur de sécurité : **815 000 € TTC**

Les subventions :

- Conseil Général :	186 278 €
- DETR (Etat) :	94 077 €
- OPATB - CAPV :	31 900 €
- Réserve parlementaire :	5 000 € (Sénatrice Annie DAVID)

Retour TVA : 121 745 €

A financer : 376 000 €

Répartition, emprunt / fonds propres, à définir lors du prochain budget communal pour 2012

Pour la Commission Technique,
Max EYMIN

■ Travaux 2011

La réfection du toit du presbytère et la pose de volets neufs ont été réalisées par une entreprise de la commune. Ce bâtiment fait partie du patrimoine immobilier de la commune et abrite un locataire.



Côté route, c'est le Chatelard qui a bénéficié des travaux. Après réalisation des égouts par le Pays Voironnais, nous avons enfoui les réseaux électriques et de télécommunication et, procédé au goudronnage de la route en enrobé. L'eau pluviale a été canalisée en une réalisation de 2 puits perdus. La route étant commune avec Réaumont, les travaux sont également réalisés avec la commune de Réaumont.

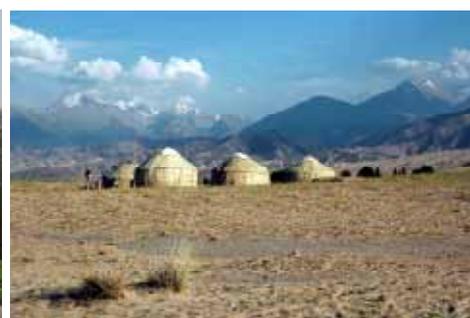
Pour la sécurité à proximité des écoles, rue du Bourg, installation d'une barrière de protection au bord de la route. Limitation de la vitesse à 30 km/heure. Il s'agit de la vie de nos enfants.... veillons à respecter cette limitation !



**Adjoint chargé à la voirie et la gestion de bâtiments communaux,
Claude JACOLIN**

L'année 2011 est finie, vive 2012 !

La commission animation a reconduit le **cycle diaporamas** : le premier, réalisé par Mr et Mme Jean Mendoza portait sur le Japon. Ensuite Mr et Mme Claude Jacolin nous ont fait partager leur voyage en Inde. Enfin le 3ème sur le Kirghizstan fut présenté par Mr et Mme Gérard Perrin.



La semaine des Arts s'est déroulée en trois temps :

- un merveilleux concert d'accordéon et de violon, interprété par René Pinsello et Jean-Pierre Fizet.
- l'exposition de Buis'Art avec l'intervention de conteurs le samedi après-midi.
- et le mercredi un spectacle contes et clowns pour les enfants suivi de la chasse aux œufs qui fut un véritable succès grâce à la présence du soleil.



Le feu d'artifice du 14 juillet fut un franc succès.

Puis la rentrée s'est ouverte sur le **Forum**, suivi le lendemain d'un **pique-nique** qui cette fois-ci fut pluvieux. Mais cela n'a pas empêché quelques irréductibles Buissards de se retrouver à la Halle du Buis pour festoyer.



Dans le cadre du **salon du livre « Livres à vous »**, nous avons accueilli le bus qui cette année, faisait une halte à St Blaise. Leurs passagers, ainsi que quelques habitants du village ont pu écouter des extraits des œuvres d'Emmanuelle Urien et de Manu Causee.



Nombreux étaient les Buissards, enfants et adultes qui sont venus écouter le **concert de l'ensemble de Clarinettes de Voiron** donné dans notre charmante église par un dimanche de novembre.

Tout au long de cette année 2011, vous avez aussi certainement profité de l'ensemble des manifestations organisées par les associations Buissardes. Nous les remercions pour leur contribution à l'animation du village.



Pour la Commission Animation,
Annie BARUDIO

Cette année 2011 a été assez calme et nous n'avons pas eu de demande directe d'aide aux personnes sur le village mais certains habitants ont pu être soutenus par des organismes extérieurs tels que l'épicerie solidaire « Amandine » de Voiron.

Merci à tous ceux qui œuvrent discrètement en dehors des associations auprès des personnes qui auraient peut-être besoin d'une aide ponctuelle mais qui n'osent pas forcément en faire la demande. Il est toujours possible d'obtenir un coup de pouce en formulant une demande écrite auprès de la mairie ou par l'intermédiaire d'une assistante sociale.

Côté loisirs enfants, le bassin de vie (Charnècles, La Murette, Réaumont, Rives, Saint Blaise du Buis, Saint Cassien) fonctionne bien et cette année de nombreuses familles se sont tournées majoritairement vers La Murette pour bénéficier d'un accueil de qualité et qui continue de prospérer.

Si l'on remonte un peu dans le temps et dans l'âge, le repas du mois de mars proposé à nos anciens a permis de passer un très bon moment de convivialité.



L'après-midi était ouverte à toutes les personnes du village et animée par les différents groupes :



« Racont'art », groupe folklorique Salmorenc et « Musica 9CH ». Il est à regretter le peu de participants, cependant la satisfaction des personnes présentes nous incite à persévérer malgré tout.

A Noël, la rencontre avec les « Buissards » est toujours chaleureuse et agréable : chaque visiteur est souvent attendu avec des petites « gâteries » et une grande envie d'échanger... Le colis que certains apprécient toujours bien ou le simple bouquet de symboles offerts cette année, ont fait plaisir à ceux qui les ont reçus. Cette réussite a été possible grâce à ceux qui ont donné de leur temps pour organiser les tournées, faire les cartes de vœux, confectionner les paquets et les bouquets et bien sûr, rendre visite aux personnes... Que tous en soient remerciés. Cette année encore les colis étaient composés de produits locaux.



Un grand merci aussi à tous ceux qui ont fait le choix de la reversion. Elle s'élève pour Noël 2011 à 983,07€ et le CCAS a choisi cette année de la reverser à « Amandine », épicerie solidaire à Voiron destinée aux personnes en difficultés sociale et financière. Cette association préserve la dignité des personnes en leur permettant d'acheter des produits alimentaires (en ne payant que 20 % du total du prix marqué). Une conseillère en économie sociale et familiale accompagne les familles dans leurs achats, en leur donnant des conseils diététiques, culinaires, financiers. Elle offre donc une réponse en matière d'aide alimentaire tout en participant à la restauration des liens sociaux. Une personne a fait le choix de reverser le montant de son colis aux Restos du cœur.

Notre prochain rendez-vous est fixé au 17 mars 2012 pour un nouveau repas communal. Il est toujours possible de venir partager ce moment d'amitié en formant un groupe plus élargi qui apporterait un renouveau de dynamisme.

Pour l'équipe du CCAS,
Bruno ROLLAND



De la création du SMAV (Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais) en 1974 à la Communauté de Communes en 1994, puis de la Communauté d'Agglomération en 2000, le Pays Voironnais s'inscrit dans une tradition intercommunale ancienne.

Que ce soit Syndicat Mixte ou Communauté de Communes ou Communauté d'Agglomération, derrière ces appellations, il y a toujours l'idée de **s'allier** pour **aménager** et gérer un territoire. Saint Blaise du Buis s'inscrit également dans cette tradition puisqu'en 1974, elle était déjà parmi les communes fondatrices du SMAV.

Chaque mois, vos élus de St Blaise, distribuent dans votre boîte aux lettres le Journal du Pays Voironnais. A travers cette revue, vous avez une vision des actions que la Communauté met en place pour répondre aux besoins de la population.

Il nous a paru nécessaire de faire un zoom sur les principales actions que la Communauté a mené en 2011 et qui ont eu une répercussion directe sur les Buissards.

■ Zone du Talamud

C'est une zone d'activité économique où aujourd'hui sont installées quelques entreprises (Algaflex, Berger-Sabbatel, ...) et artisans. Il reste encore environ 8 ha à aménager.

En 2011, les services du Pays Voironnais ont structuré cette zone en vue de son prochain aménagement afin que demain elle puisse accueillir des entreprises.



■ L'agriculture

L'agriculture est un volet important de l'économie du Pays Voironnais et plus particulièrement de notre commune.

La Communauté par l'intermédiaire de la SAFER a acheté 17 ha de terres agricoles pour que celles-ci soient mises à la disposition des agriculteurs. Ces terres ont été attribuées en location en priorité à des agriculteurs ayant des projets conformes aux objectifs suivants : développement des circuits courts et de l'agriculture biologique, installation de jeunes agriculteurs et confortement d'exploitations existantes.

■ L'eau

Depuis quelques années, nous avons constaté que des travaux seraient nécessaires sur notre réseau d'eau, afin de pouvoir distribuer dans de bonnes conditions l'eau potable dans tous les foyers. Ces travaux importants sont programmés par la Communauté en 2012 et 2013.



■ Logements sociaux

En 2011, le permis de construire des 10 logements sociaux de La Source a été déposé. Ces logements seront réalisés en 2012 avec l'aide financière du Pays Voironnais : aide à la construction et aide à l'acquisition du foncier.



■ Le Haut Débit

Sujet qui fâche

2011 n'a pas vu, comme on l'espérait, l'arrivée du Haut Débit et par conséquent pas d'ouverture à la concurrence des services internet. Espérons en 2012 !

■ Aide financière

Depuis 1999, la Communauté perçoit la Taxe Professionnelle (aujourd'hui la CFE) des entreprises situées sur son territoire.

Une partie de cette taxe est reversée aux 34 communes et participe aux recettes de fonctionnement de chacune d'entre elles. En 2011, la commune de St Blaise a perçu 112.000 €uros.

Voici en bref les actions particulières du Pays Voironnais sur notre commune.

■ Autres services

Bien sûr, la Communauté continue à exercer la collecte des **ordures ménagères**, à gérer l'**eau** et l'**assainissement**, à assurer les **transports scolaires**, Il est utile aussi de préciser que le Pays Voironnais nous apporte de l'assistance et des conseils pour l'**aménagement de l'entrée Nord-Est**, pour l'**élaboration du futur PLU**. C'est aussi la Communauté qui régulièrement classe les **archives communales**.



Pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais,
Joël SOULARD

■ Le RAM prend forme

En ce qui concerne le Relais d'Assistants Maternelles, l'année 2011 a vu se succéder différentes étapes :

- **Une étape de réflexion** quant à l'utilité d'un Relais d'Assistants Maternelles pour notre commune. Elle s'est traduite par 2 réunions avec les élus des communes voisines (La Murette, Réaumont, St Cassien, Charnècles) et des professionnels de la petite enfance (médecin de PMI, représentants de la CAF et du Pays Voironnais), ainsi qu'une rencontre des parents et des assistantes maternelles en mars 2011. Suite à cette réflexion commune, le Conseil municipal a délibéré et décidé à l'unanimité de poursuivre cette démarche avec les 4 communes voisines.
- **Une étape de concertation** avec l'association AIPE qui gère le RAM de Rives, Moirans et St Jean de Moirans. Les membres de cette association se sont tournés vers nos communes lorsque Renage a quitté le RAM suite à la prise de compétences de la Petite enfance de Bièvre Est, Communauté de communes à laquelle ils sont rattachés. La proposition de l'AIPE nous a d'autant plus séduite que monter un RAM est assez complexe. Or, cette association a un personnel efficace et motivé (secrétaire, comptable et Professionnels de la Petite Enfance).
- **Une étape de construction** : après s'être mis d'accord sur le mode de fonctionnement (choix des lieux d'animation, rythme des rencontres...), le budget nécessaire... le conseil municipal a à nouveau délibéré pour permettre à l'AIPE de monter le dossier de la CAF. Notre objectif est de démarrer le RAM au second semestre 2012 avec, dans un premier temps, les permanences dans les communes pour les parents et les assistantes maternelles. C'est à partir du mois de septembre 2012 que devraient se mettre en place les temps d'animation pour les enfants (avec leurs assistantes maternelles) dans les communes de La Murette et Charnècles alternativement.

Toutes les familles qui ont des enfants de 0 à 3 ans sont concernées, de même que les assistantes maternelles du village. Ce seront à elles à s'approprier ce nouveau service qui leur sera proposé.

**Adjointe chargée des affaires scolaires, enfance et petite enfance,
Marie-Christine GODET**



SUR LES BANCS DE L'ECOLE...



Quelques changements cette année pour notre école de Saint Blaise...

Aux menus travaux pour augmenter le confort et la sécurité des locaux s'est ajoutée une amélioration de taille : chaque pilier de béton du préau a été habillé d'un revêtement de mousse coloré afin que les enfants puissent mieux les voir et courir sans risque de se blesser.



Cette amélioration était d'autant plus importante que les enfants sont encore plus nombreux à jouer sous le préau aujourd'hui. En effet, il y a eu une ouverture de classe à la rentrée 2011-2012. La commune a complété le mobilier manquant pour la 5^{ème} classe. Elle a également embauché un troisième agent pour l'entretien et le service en cantine. Une quatrième personne vient en renfort les jours où les effectifs dépassent les 70 enfants.

Le mode d'inscription en cantine a été révisé et les parents ont pris l'habitude de déposer leurs tickets achetés en mairie dans la boîte aux lettres de celle-ci.

Une charte de restauration collective circuits courts a été signée avec l'ADAYG le 1^{er} avril 2011 afin de privilégier une nourriture de qualité et de proximité à la cantine scolaire.



Christine Joy, co-présidente de l'Adayg et Gérard Jacolin

**Adjointe chargé des affaires scolaires, enfance et petite enfance,
Marie-Christine GODET**

■ PRIMAIRE « PAULETTE COLLAVET » à Saint Blaise du Buis

5 classes de l'école élémentaire à l'Abeille gourmande de St Nicolas de Macherin lors de la semaine du goût en octobre 2011



Voici les activités de juin 2011 au centaure de Réaumont : Cirque et tir à l'arc pour les plus grands (2 classes) et cirque et chevaux pour les plus petits (2 classes)



Intervention d'un chef d'orchestre (orchestre de l'ensemble de clarinettes de Voiron) en novembre 2011



*Une partie de la famille des clarinettes « d'orchestre »
Clarinette en mi bémol - en la - en si bémol
alto - basse - contrebasse*

Vélo pour les CM1 et CM2 en juin 2011



Piscine pour les CP-CE1 en 2011

Intervention bénévole de la bibliothèque de Réaumont

Don récolté pour le Téléthon : les élèves de l'école élémentaire ont collecté 263 euros par la vente de lumignons



MATERNELLE à Réaumont : Notre jardin pédagogique à l'école maternelle

Ce printemps, nous avons commencé notre jardin avec l'aide de Martial de l'association du Pic - Vert.



Il est composé de trois terrasses, sur lesquelles nous avons planté des fraisiers, des framboisiers, des plantes aromatiques et des pommes de terre. Nous avons aussi semé des radis, des fèves, des épinards et des fleurs.



Ce jour là nous avons aussi côtoyé quelques habitants du jardin, comme le gendarme. Nous les avons observés avec des boîtes loupes et nous les avons dessinés. Ensuite nous les avons bien-sûr relâchés dans leur milieu naturel.



Nous sommes très contents d'avoir un jardin à l'école et nous avons déjà mangé des fraises !

MATERNELLE A REAUMONT : Sortie du Vendredi 17 Juin au Ballalama

Vendredi, c'est avec une agréable surprise que nous sommes partis de l'école : André et la maman de Camille étaient venus nous chercher avec Ayanka et Milton, deux lamas qui nous ont guidés jusqu'au Ballalama. Sur place, André nous a parlé des lamas et des alpagas.

Après l'avoir écouté, nous avons brossé les lamas puis nous avons fait des groupes et nous sommes partis dans les sous-bois pour nous promener en tenant la longe des lamas.



De retour, nous avons mangé et nous sommes rentrés à l'école...pour faire la sieste tant attendue pour certains !

C'était très bien. Merci aux parents accompagnateurs.





Bienvenue à...

Paloma, Shaïma MARTIN née le 12 février à Voiron
Oscar BONNET né le 14 mars à Chambéry
Noham BOUSSELIU né le 31 mars à Voiron
Bastien, Yann DAL-NEVO né le 4 avril à St Martin d'Hères
Lou-Anne, Marie BLOEDE née le 18 avril à Voiron
Manon Cécile ROTA née le 17 mai à St Martin d'Hères
Kalvin Philippe Roland CHAPPAZ né le 25 juillet à Voiron
Théo Marius PERFETTI né le 23 août à St Martin d'Hères
Elsa Anny Monique DEGRUGILLIER née le 14 septembre à Voiron
Alizée Christine Marcelle PEREZ née le 23 septembre à Saint Blaise du Buis
Clara Cindy Séverine MISTRETTA née le 23 octobre à Voiron
Victoria Danielle Juana TASSEL née le 25 octobre à Grenoble



Ils se sont dits « OUI »...

Indrid VIDON-BUTHION et Sébastien BORDENAVE
Mélanie LIBERAL et Patrick DEGRUGILLIER
Sandrine INCARDONA et David VERGNAUD
Sandrine DUPONT et Alexandre SEIBERT
Aurélie MARION et Alexis CAZALS
Bernadette GIAUFRET et Hervé COELHO-MANDÈS
Carine HILAIRE et Florent BOIRON
Martine GARNIER-THOMAS et Eric TOURNIER
Hanane MAHSAS et Fouad MAJID



Ils nous ont quittés...

André SAGE, 82 ans, décédée le 5 février 2011 à Coublevie
Firmin AYMARD, 94 ans, décédé le 20 juin 2011 à Voiron
Marie-Louise FUZIER-PERRIN, veuve PERRIN, 90 ans, décédée le 3 septembre 2011 à Coublevie
Marie COLOMB, veuve BOULORD, 90 ans, décédée le 9 septembre 2011 à Rives
Claudine QUENTIN, épouse BRAIN, 61 ans, décédée le 22 septembre 2011 à Grenoble



Saint Blaise du Buis a accueilli de nouvelles familles pendant l'année 2011 :

■ Chemin Alexandre Dubois

Famille LADIRE

■ Route de Charavines

Famille COTTIN

■ Chemin des Chênes

Famille PERFETTI

■ Impasse de la Sure

Famille BRISSAUD

Famille ROCOURT

■ Route du Grand Voye

Famille PEREZ

■ Route de Lardinière

Famille GROUSSON

■ Route du Mollard

Famille MISTRETTA / ROSEAU

Famille PINTOS NOGUEZ

■ Route de la Plaine

Famille DI GENNARO

■ Rue du Petit Bois

Famille GAUTHIER

Famille SARAT

■ Route de Planche Cattin

Famille BOUSSELIU / DINIZ

Famille FATH / SOUNOU

■ Route du Talamud

Famille ROTA / ROCA

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans la commune.

Bienvenue aussi à ceux que nous avons pu oublier et à ceux que nous avons peut-être mal localisés, veuillez nous en excuser !

Que vous soyez propriétaire ou locataire, profitez de cette occasion pour venir signaler votre installation en Mairie. Il n'est jamais trop tard pour vous faire connaître !

C'est lors du Forum des Associations organisé le samedi 3 septembre 2011 que toutes les familles ont été accueillies pour partager le verre de l'amitié avec les élus, les associations et la population.

Au cœur de la santé publique

Chaque année en France, près de 500.000 malades ont besoin de recevoir un ou plusieurs composants sanguins, et 500.000 autres ont besoin de médicaments préparés à partir de plasma humain.

En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement, à reprendre des forces. Vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaibli. Vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire et qui sont produits à partir de plasma.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don du sang est donc indispensable.

Le sang et ses composants :

Le sang comprend trois composants majeurs : les globules rouges, les plaquettes et le plasma. On ne transfuse jamais du sang total à un patient, mais seulement le composant dont il a besoin. Il peut arriver bien sûr qu'un malade ait besoin de recevoir les trois composants.

Différents types de dons :

Le don du sang total est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plaquettes et plasma qui sont ensuite séparés.

Le don en aphérèse permet de prélever qu'un seul composant sanguin au moyen d'un séparateur de cellules, les autres étant restitués au donneur au fur et à mesure du don. Ce don offre l'avantage de prélever en plus grande quantité le composant dont les malades ont besoin.

Comment se passe un don ?

1/ L'inscription : l'équipe de l'EFS enregistre votre dossier et vous remet le questionnaire pré-don que vous remplissez.

2/ Entretien pré-don : avant chaque don, vous rencontrez un médecin de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel et un examen médical afin de vérifier votre aptitude au don dans le respect de la sécurité du donneur et du receveur.

3/ Le prélèvement : votre sang est prélevé par une infirmière.

4/ le temps de repos et de la collation : une collation vous est offerte à la fin du don, moment convivial pour se restaurer et se reposer.

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans.

Intervalle entre deux dons : 8 semaines, 2 semaines pour le plasma.

En 2011, 89 donneurs ont été prélevés dont 10 en plasma aux deux collectes organisées sur la commune le 27 janvier et le 12 août 2011.

Prochaines collectes pour 2012

A Saint Blaise du Buis : vendredi 10 février et vendredi 10 août.

A La Murette : jeudi 24 mai et mardi 30 octobre (uniquement en sang total)

A Voiron à la Salle des réunions, le 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Pour le don de plasma, uniquement sur rendez-vous au 0800 109 900, numéro vert gratuit depuis un poste fixe.

Pour répondre à toutes vos interrogations, contactez le personnel de l'Etablissement Français du Sang au 0800 109 900 ou sur le site internet : www.rhonealpes.donusang.net

**Maurice FAYOLLE,
Responsable collecte de sang**



19 mars 1962 - 19 mars 2012 50^{ème} Anniversaire Cessez le feu en Algérie

L'hommage qu'une nation se doit de rendre aux victimes civiles et militaires d'une guerre ne peut être que le jour anniversaire de la fin de celle-ci.

Fort de ce principe en 1963, la FNACA a eu raison de faire du 19 mars 1962, la date historique comme journée nationale du souvenir à la mémoire de nos 30.000 jeunes soldats français morts en Algérie, Maroc et Tunisie et à celle des victimes civiles de ces conflits.

Voilà pourquoi dans la mémoire collective de tous les Français(es), des Murettins(es) et des Buissards(es), il ne faudra pas oublier que cette année 2012 sera le 50^{ème} anniversaire du 19 mars 1962 « Cessez le feu » ayant mis fin à la guerre d'Algérie (01 octobre 1954 au 19 mars 1962) après les combats de la Tunisie (01 janvier 1952 au 19 mars 1956) et du Maroc (01 juin 1953 au 01 mars 1956).

En effet, après l'accord signé le 18 mars 1962 à 17 h 40 à Evian entre les négociateurs français et algériens (FLN), il n'y a pas eu de clairons, mais un télégramme de vingt mots : « Cessez le feu lundi 19 mars 1962 midi - stop - instruction pour application, exécution même jour, même heure. » Signé Ailleret, Commandant en Chef.

Ce cessez le feu, approuvé par 90,71 % des Français (es) à l'occasion du référendum du 8 avril 1962 à l'initiative du Général de Gaulle, **fait partie de notre histoire**. Ce fut le soulagement pour toutes les familles. La France retrouvait enfin la paix après la 2^{ème} guerre mondiale (1939/1945), la guerre en Indochine (1946/1954). Les combats de Tunisie, du Maroc et la guerre d'Algérie qui a duré 7 ans 4 mois et 18 jours, avec ce triste bilan selon la lettre n° 37470 du 19 novembre 1968 du Ministère des Armées :

Corps d'Armées	Algérie	Maroc	Tunisie
Armée de Terre :			
- Tués	23 716	839	199
- Disparus (des 3 armes)	1 000	109	
Armée de l'Air : Tués	898	192	47
Marine Nationale : Tués	227		
Légion étrangère : Tués	1976		
TOTAL TUES OU DISPARUS	29 203		
Malades soignés en infirmerie ou hôpital militaires	784 306	92 940	166 219

Voilà pourquoi depuis 1963, la FNACA et le comité de la Murette remplissent leur devoir d'histoire et de mémoire pour rappeler cette date historique du 19 mars 1962 et pour perpétuer le souvenir des 30 000 militaires Français morts en Afrique française du Nord, des 228 Isérois, dont notre ami Buissard Charles Fagot tué à Tebessa (Algérie) le 10 octobre 1956 à l'âge de 22 ans, de toutes victimes civiles.

A présent Murettins(es), Buissards(es), nous vous invitons à venir rendre hommage à Charles Fagot et aux 30.000 militaires Français qui ont sacrifié leur vie pour la France, avec pour nos deux communes, Monsieur le Maire et son Conseil municipal, les Pompiers et les écoles **lundi 19 mars 2012**, à 18 h 15 Cimetière Saint Blaise du Buis Tombe de Charles Fagot et à 18 h 45 au Monument aux morts La Murette.

Par avance, nous vous remercions de votre participation.



Comité FNACA,
représenté par Georges LAURENT, Maurice FAYOLLE, Joseph MURE, Christian LAIRAT



PAROLE AUX ASSOCIATIONS



■ ACCA

L'association de chasse à St Blaise se compose, cette saison, de trente sept chasseurs avec l'arrivée de jeunes. La chasse reste un loisir toujours pratiqué dans un esprit sportif.

ACTIVITES 2011 :

- Entretien de l'étang Cote Manin où il fait toujours bon de s'y promener en toutes saisons pour saisir des chants d'oiseaux différents et le concert des grenouilles
- Entretien des anciens remblais.
- Agrainage du petit gibier.
- Et diverses activités de nettoyage.

En Février, s'organise le concours de belote suivi d'un repas chevreuil entre chasseurs, cultivateurs, responsables d'associations et élus dans un climat convivial.

En Mars a lieu la matinée boudin à la chaudière, très satisfaisant au vu du monde qui s'est déplacé. Malgré la quantité préparée, les retardataires n'ont pas été servis.



Au mois de Juin se déroule l'Assemblée générale pour faire le bilan de la saison et préparer la saison future.



En Septembre, c'est l'ouverture de la chasse avec un soleil radieux : à 11 heures, chasseurs, cultivateurs et élus se retrouvent sur le parking de la chasse à l'entrée du Temple pour un apéritif.

Le dimanche 4 mars 2012,

les chasseurs vous donnent rendez-vous à la **Halle du Buis**

pour leur matinée « **BOUDINS A LA CHAUDIERE** » à partir de 9 heures.

(Réservation possible dès à présent auprès du président au 04 76 65 86 87 ou 06 37 03 68 99)

**Président,
Christian MALJOURNAL**

■ Côté Jardin

Après une année de répétitions, la troupe de théâtre donnera ses premières représentations des "Copropriétaires " de Gérard Darier, les **vendredi 2 et samedi 3 mars 2012** à 20h 30, à la Salle la Sure. Les places seront en vente dès le 15 février. Réservez votre soirée.

**Présidente,
Jeanine JACOLIN**

■ Buis'Art

Une nouvelle année, de nouveaux projets.....c'est un peu la joie du temps nouveau, même si aux projets se joignent parfois quelques regrets d'une vie qui passe bien vite et nous bouscule un peu.

"Nouvelle année, année nouvelle, dis-nous, qu'as-tu sous ton bonnet ?

J'ai quatre demoiselles

Toutes grandes et belles" (Louisa Paulin)

"O temps, suspends ton vol ! et vous heures propices,

Suspendez votre cours " (Lamartine)

Chacun prendra dans ces quelques vers, mélancolie ou joie de vivre, ce qui lui convient en ces jours de début d'année que, de toute façon, les membres de l'association vous souhaitent à tous très heureuse.

Les participants aux cours qui ont déjà repris ont opté, eux, pour l'optimisme car l'ambiance qui régnait lors des premières séances en témoigne. Les projets, ils n'en manquent pas : les conférences de l'histoire de l'art qui continuent, les séances de peinture à l'huile pour les non adhérents à l'association et surtout la perspective de l'exposition des 24 et 25 mars 2012. Elle mobilise déjà toutes les énergies car il faut achever, choisir, encadrer, figoler ... en un mot tout faire pour que cette année encore, ces journées d'exposition soient gratifiantes pour exposants et visiteurs.

En attendant ce rendez-vous, l'association Buis'Art renouvelle à tous les habitants du village et aux membres du Conseil municipal qui continue à répondre à nos requêtes comme à nos invitations une très bonne année 2012.

**Trésorière,
Monique PLAISANT**



■ le Sou des Ecoles

Composé de parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés à Réaumont et/ou Saint Blaise du Buis, le Sou des Ecoles est une association qui a pour but l'organisation de manifestations pour **financer des sorties scolaires, sportives et culturelles pour les enfants** des deux communes. Dernièrement, le Sou a organisé une bourse aux jouets et une vente de Saint-Genix.

Environ 200 enfants bénéficient chaque année des fruits de notre travail.

Ainsi en 2011, certains élèves ont bénéficié de **cours de natation à la piscine de Coublevie**, d'une **balade au Cirque de St-Même**, d'une **visite au Séchoir à Noix de Vinay**, ou encore au **Musée de Grenoble**... les frais des autocars étant en grande majorité payés par le Sou.

Les manifestations du Sou à venir :

- Loto : Samedi 21 janvier 2012 (St Blaise)
- Soirée Dansante : Samedi 17 mars 2012 (St Blaise)
- Vente de fleurs (à confirmer) : Jeudi 3 mai 2012 (Réaumont)
- Kermesse : Samedi 16 juin 2012 (Réaumont)



Photos de la kermesse 2011, @ L. Gill.

La composition du Bureau

L'assemblée générale du 23 septembre 2011, a vu un renouvellement du Conseil d'Administration. Laëtitia Sarat a été réélue à la tête du Sou des Ecoles de Réaumont / Saint Blaise du Buis, après en avoir pris la présidence en 2010. Un nouveau membre a fait son entrée au bureau : Laëtitia Clément en tant que secrétaire adjointe, tandis que Muriel Lomer, anciennement secrétaire adjointe, succède à Benoît Guillermoz à la vice-présidence.



Le nouveau conseil d'administration est composé, de gauche à droite, de Floriane Crozet (trésorière), Laëtitia Clément (secrétaire-adjointe), Muriel Lomer (vice-présidente), Lyna Gill (secrétaire), Laëtitia Sarat (présidente), et Emmanuel Bron (trésorier-adjoint).

Photo @ L. Sarat.

Nous remercions toutes les personnes, parents et amis des familles qui, tout au long de l'année, nous ont soutenus dans l'organisation de nos différentes manifestations. Nous restons bien entendu ouverts aux Réaumontois ou Buissards, nouveaux arrivants ou pas, désireux de s'investir dans l'avenir de nos enfants. Même de manière ponctuelle. N'hésitez pas à nous contacter.

**Secrétaire,
Lyna GILL**

Contact et Loisirs

Le club contact et loisirs organise chaque année de nombreuses manifestations. L'année 2011 a été particulièrement riche en sorties et animations :

- la fête de la St Blaise le premier dimanche de février réunit un grand nombre de Buissards.



Pour la St Blaise, Maryvonne prépare la tombola sous la surveillance de Michelle

- 5 lotos sont organisés par Josie et Michelle

- sortie à Annecy le 19 mars pour le carnaval Vénitien.



Plus de 300 personnes défilaient avec de beaux masques et costumes pour le carnaval Vénitien à Annecy.

- sortie en Ardèche au pays de Jean Ferrat le jeudi 21 avril

Nous sommes tous à l'écoute de Jean Ferrat.



- sortie détente dans un restaurant à Montferrat le 12 mai



Tandis que Pierre et Marguerite attendent le cabri avec impatience.



C'est notre sortie détente du printemps et visiblement Marie apprécie le cabri.

- le 30 juin concours de belote précédé d'un repas dans la salle des fêtes (porcelet à la broche)
- du 8 au 11 juillet voyage au Puy du fou et visite des Marais Poitevins.



Le stadium Gallo Romain du Puy du Fou où nous avons assisté à des courses de chars, des combats de gladiateurs...

- sortie grenouilles aux Abrets.
- sortie à Chapareillan le 20 octobre avec visite du fort Barraux et du château du Touvet. Une dégustation chez un vigneron du village a été très appréciée.
- croisière sur la Méditerranée du 31 octobre au 5 novembre avec visite de Venise, Bari, Corfou, La Valette, Pompéi



Nous sommes sur la terrasse du Costa Fortuna lors de notre croisière en Méditerranée

- festival des films « montagne et aventure » à Autrans le 30 novembre
- le traditionnel banquet de fin d'année avant les vacances de Noël. L'ambiance était au rendez vous



- sans oublier les parties de belotes, coiches, Rummikub ... les jeudis après midi.

**Président,
Jean CROZET**

■ le Groupe Vocal Toutes Aures

Pour le Groupe Vocal Toutes Aures, 2011 restera comme une «bonne année, un bon cru, ou un bouquet de lumière »...c'est selon la culture de chacun. Loin de l'autosatisfaction prétentieuse, nous devons reconnaître que même si, parfois, les orages de la vie secouent les enthousiasmes les plus solides, des valeurs humaines fondamentales partagées apportent bien des joies et des résultats positifs à la vie d'un groupe. Dans une ambiance dont nous ne pouvons ignorer les difficultés, ces modestes réussites sont tout de même rassurantes.

Toutes Aures est une chorale (je crois que je préférerais utiliser le mot « chœur ») et fonctionne sur le mode associatif ; et il me semble que ce sont là, justement les fondements de sa solidité : sur le plan artistique, un chœur ne peut fonctionner que dans l'harmonie (même les harmonies parfois dérangementantes de notre époque) ; sur le plan administratif, une association comme son nom l'indique, tirera sa force de l'énergie conjuguée de tous ses membres et de leurs diverses richesses.

Sur le plan musical, puisque c'est là notre objectif, nous avons eu la chance de participer avec un certain nombre de groupes du Voironnais, à un important concert au Grand Angle de Voiron : là encore, on peut déguster la symbolique de cette œuvre, Dogora, du compositeur Etienne Perruchon, écrite dans une langue imaginaire, dont la force d'expression vient seulement (mais avec quel succès) de l'écriture musicale et de la diversité des voix : voix d'enfants, d'adultes, voix solistes ou instrumentales, 250 chanteurs et près de 100 musiciens venus d'horizons divers, élèves ou chevronnés, de 7 à 99 ans !

Autre moment fort de l'année, autre répertoire, une série de concerts pour un programme de musique baroque de deux compositeurs contemporains, l'italien Vivaldi et le français Mondonville ; si le premier est resté célèbre, le second, très renommé en son temps, n'est pas souvent interprété de nos jours.

Pour cette série là, si le montage musical nous a donné un peu de fil à retordre, le montage administratif, en coproduction avec « Bernin à Chœurs » était plus sportif : produire en responsabilité 4 concerts, les organiser et les réussir (musique et budget), c'est une véritable petite entreprise ; et c'est là que le mode associatif prend tout son sens : les classes couture du lycée Argouges pour les costumes, des enseignants



et grands élèves en coiffure maquillage, un atelier MJC pour des toiles peintes, des amis musiciens et solistes, les choristes cuisiniers (et aussi, selon les jours, chauffeurs, manutentionnaires, publicitaires, marchands...), les municipalités accueillantes, quelques entreprises généreuses ont permis que pendant quelques heures, plus de 1000 auditeurs partagent notre plaisir lors de ces quatre soirées, nous encourageant à poursuivre dans cette recherche de l'harmonie.

L'année 2012 sera plus "tranquille" et laborieuse en prévision d'évènements festifs prévus un peu plus tard ; il nous faut revenir au sérieux, prendre le temps de formation sans lequel nous ne progressons pas, partir en exploration au sein de partitions et d'œuvres nouvelles ou tellement appréciées que nous y retournons mais il y a toujours des choses à découvrir ou le regard nouveau d'une personne. Les prochains rendez-vous seront plutôt rencontres que véritables concerts. Mais après !!! Même pas peur !! Merci à tous, bonne et harmonieuse année.

**Chef de chœur,
Geneviève BLAYO**

■ Espoir Club

En 2011 l'Espoir-Club a poursuivi son rôle : aider au fonctionnement de ses différentes sections.

Pas de nouveautés cette année : nous avons eu des satisfactions avec l'essor du tennis de table, la solidité du tennis, la stabilité du kinball ; mais aussi des craintes avec la menace d'arrêt du futsal qui semble actuellement prêt à démarrer à nouveau.

L'Espoir-Club n'existe bien sûr que par le dynamisme de ses sections et il faut en remercier leurs responsables et leurs membres adhérents.

L'assemblée générale s'est tenue le 23 septembre 2011 et on a constaté qu'il était toujours aussi difficile de renouveler les bénévoles et les idées d'animation.

Heureusement, le soutien de la municipalité est important et nous permet la poursuite des activités sportives dans notre village, qu'elle en soit remerciée.

A tous bonne et heureuse année sportive.

**Président,
André BUISSON**

■ La Gymnastique Volontaire

La section Gymnastique Volontaire de Saint Blaise compte 33 licenciées pour la saison 2011/2012.

La séance habituelle du lundi à 20 heures, animée par Marylène, rassemble 22 participantes. Depuis la saison 2009/2010, un second cours, encadré par Eddy et rassemblant 15 participantes, a lieu le mercredi à 20 heures.

Nos séances de gymnastique, ouvertes à tous, sont basées sur le concept «Sport-Santé» : faire travailler tout le corps dans une ambiance musicale et conviviale.

Nous remercions la municipalité pour sa subvention et pour la mise à disposition de la salle Parménie.

Composition du bureau :

Ghislaine Fedycki, présidente

Suzanne Gauthier, secrétaire (Tel 06 81 21 78 31 pour toute demande de renseignements)

Nicole Thielens, trésorière

**Trésorière et Secrétaire,
Nicole THIELENS et Suzanne GAUTHIER**

Basket Club La Murette/Saint Blaise du Buis ou BCB Basket Club Bavonne

Voici une quatrième année d'existence et si nous pensions être sur un rythme de croisière, il n'en n'est rien !!! Cette année sera encore riche en avancées, qu'elles soient structurelles ou sportives. Qu'ils sont loin nos deux petits clubs, maintenant que nous faisons partis des quinze premiers clubs de l'Isère (effectif actuel : 215 licenciés), avec tout ce que cela peut apporter :

La montée en puissance de notre formation :

Avec cinq éducateurs diplômés de brevet d'état, assistés de nos dix entraîneurs bénévoles formés par le club.

Avec des équipes de jeunes évoluant au niveau régional ou jouant les poules finales départementales (benjamins, cadets, minimes et benjamins)

Avec des équipes doubles par catégories, quand l'effectif le permet, ce qui facilite le travail de formation.

Fait remarquable, en juin 2011 : nos benjamins garçons s'inclinent en finale départementale à Gières et terminent vice-champion de l'Isère.

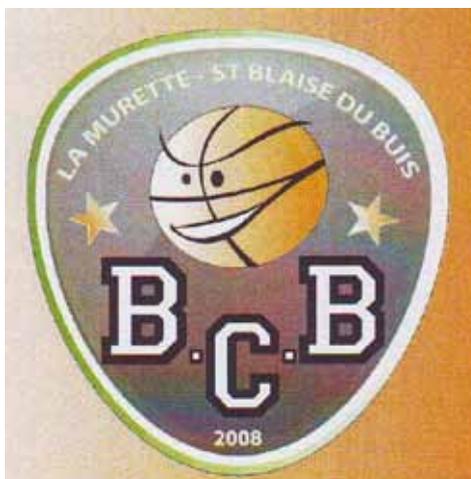
La structuration de la gestion du club :

Mise en place d'un projet associatif et sportif 2011/2015, avec entre autre, la mise en place de commissions assurant la gestion courante du club (voir présentation de l'équipe dirigeante ci-après).

C'est le rôle de notre association que de fournir le cadre le plus « aidant » possible qui permette de développer les initiatives, créer un espace de rencontre, de tolérance et d'échanges. Le collectif et la solidarité sont la raison d'être d'une association. Chaque participant : parents, joueurs, partenaires et sponsors, collectivités publiques amène par sa contribution du sens et de la vie à « son club », repoussant ainsi les travers de l'individualisme du chacun pour soi. Merci à tous.

Enfin cette année 2012 commence fin janvier avec un acte fondateur : renforcer notre identité du club, le Basket Club Bavonne - BCB. Elle continuera avec l'ouverture des jeux olympiques à qui nous consacrerons le thème de notre soirée. A vos costumes pour le samedi 31 mars 2012.

Site Internet : www.bcb2008.fr



L'équipe dirigeante

Composée de 20 membres, elle est en charge de la bonne marche du club.

CO-PRÉSIDENTS

Didier JACOLIN - Julien MALBRANQUE
(06 72 10 21 06) (06 61 72 56 53)

SECRÉTAIRE ET CORRESPONDANTE

Catherine PERRIN (06 70 59 23 14)
ADJOINTE : Jocelyne FOURNIER (06 79 20 82 40)

TRÉSORIÈRE

Céline CHARRIER
ADJOINT : Alain BLANCHARD

MEMBRES BUREAU

Sophie BOIS-FARINAUD - Olivia CHAMPIOT - Anthony LECUREUR

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brigitte SELLIER	Aurore BOULORD
Christelle TAIN	Corinne SAURAT
Florence BOURDARIAT	Gilles FERNANDEZ
Françoise CARPENTIER	Grégory BAGDAHN
Dominique MILANI	Damien THIBAUD
Audrey FOURNIER	

Les Commissions

Commission Sponsoring - Pilote : Didier JACOLIN

Chargés de missions : Alain BLANCHARD, Sophie BOIS-FARINAUD, Céline CHARRIER,
Anthony LECUREUR, Laurence JACOLIN

Commissions Organisation des Compétition - Pilote : Catherine PERRIN

Chargés de missions : Céline COLLET, Julien MALBRANQUE, Jocelyne FOURNIER, Bertrand DELAGE

Commission Technique - Pilote : Bertrand DELAGE

Chargés de missions : Damien THIBAUD, tout le staff sportif (coach et entraîneurs)

Commission Communication - Pilote : Anthony LECUREUR

Chargés de missions : Grégory BAGDAHN, Olivia CHAMPIOT, Françoise CARPENTIER,
Sophie BOIS-FARINAUD, Benoît FOURNIER

Commission Animation - Pilote : <non défini>

Chargés de missions : Céline CHARRIER, Dominique MILANI, Christelle TAIN, Anthony LECUREUR,
Grégory BAGDAHN, Brigitte SELLIER, Françoise CARPENTIER,
Gilles FERNANDEZ, Catherine PERRIN, Olivia CHAMPIOT,
Julien MALBRANQUE, Aurore BOULORD, Sophie BOIS-FARINAUD,
Alain BLANCHARD, Florence BOURDARIAT, Bertrand DELAGE

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

17 équipes évoluent en championnat : 3 au niveau régional et 14 au niveau départemental

1 équipe évolue en loisirs

1. SENIORS FILLES 1 (> 1992) - 11 licenciées

Niveau : Excellence régionale

Objectif : terminer dans les quatre premières

Entraîneur : Sébastien COLIN assisté de Bertrand DELAGE

2. SENIORS FILLES 2 (> 1992) - 11 licenciées

Niveau : Promotion d'Excellence départementale

Objectif : le maintien à ce niveau

Entraîneur : Bertrand DELAGE

3. SENIORS FILLES 3 (> 1992) - 10 licenciées

Niveau : Honneur départemental

Objectif : formation et convivialité

Entraîneur : Bertrand DELAGE assisté de Sylvain BERTHOLET

Coach : Sylvain BERTHOLET

4. SENIORS GARCONS 1 (> 1992) - 13 licenciés

Niveau : Promotion d'Excellence départementale

Objectif : la montée en Excellence départementale

Entraîneur : Bertrand DELAGE

5. SENIORS GARCONS 2 (> 1992) - 14 licenciés

Niveau : Honneur départemental

Objectif : formation et convivialité

Entraîneur : Sébastien COLIN

6. CADETS 1 (1995 - 1996) - 9 licenciés

Niveau : 2^{ème} division régionale

Objectif : les 2 premières places de la poule.

Entraîneur : Aurélie RAVACHOL assistée de Jocelyne FOURNIER

7. CADETS 2 (1995 - 1996) - 8 licenciés

Niveau : Championnat départemental

Objectif : formation.

Entraîneur : Charly ROMANO assisté de Jocelyne FOURNIER

Coach : Jocelyne FOURNIER

8. MINIMES GARCONS 1 (1997 - 1998) - 9 licenciés

Niveau : championnat départemental

Objectif : Finale départementale (invaincu en 1^{ère} phase et qualifié)

Entraîneur : Bertrand DELAGE assisté de Sylvain BERTHOLET

Coach : Bertrand DELAGE

9. MINIMES GARCONS 2 (1997 - 1998) - 9 licenciés

Niveau : championnat départemental

Objectif : Finale départementale (2^{ème} en 1^{ère} phase et qualifié)

Entraîneur : Bertrand DELAGE assisté de Sylvain BERTHOLET

Coach : Sylvain BERTHOLET

10. BENJAMINS 1 (1999 - 2000) - 9 licenciés

Niveau : Championnat départemental

Objectif : formation technique pour tendre vers un niveau régional

Entraîneur : Sébastien COLIN assisté d'Audrey FOURNIER

Coach : Sébastien COLIN

11. BENJAMINS 2 (1999 - 2000) - 10 licenciés

Niveau : Championnat départemental

Objectif : formation et approfondissement des fondamentaux

Entraîneur : Audrey FOURNIER assistée de Sébastien COLIN

Coach : Audrey FOURNIER

12. BENJAMINES (1999 - 2000) - 11 licenciées

Niveau : championnat régional

Objectif : s'aguerrir à ce niveau technique pour perdurer à long terme au niveau régional

Entraîneur : Bertrand DELAGE assisté d'Anthony LECUREUR

13/14/15. POUSSINS (2001 - 2002) - 26 licenciés

Niveau : championnat départemental - Trois équipes engagées

Objectif : Apprentissage des fondamentaux.

Superviseur technique : Clément LAVERGNE assisté de Bertrand DELAGE

Entraîneurs / coachs : Poule F/J : Margot MICHARD et Bénédicte BORDELIER

Poule G/H : Robin BLANCHARD

Mixte // Poule A : Jocelyne FOURNIER

16. MINI-POUSSINS (2003 - 2004) - 17 licenciés

Niveau : Evolution sous la forme de plateaux le samedi après midi, toutes les 3 semaines

Objectif : Apprentissage des fondamentaux sous la forme d'ateliers reprenant des thèmes ludiques.

Responsable de l'Ecole de basket : Clément LAVERGNE assisté pour la gestion des plateaux de Benoit FOURNIER

17. BABY (2005 - 2006) - 6 licenciés (plus quelques participants libres)

Découverte du basket de façon ludique

Plateaux géographiques de rencontres trimestrielles

Rendez-vous festifs sur les thèmes du mouvement (Halloween, Noël, Mardi-Gras)

Tournoi annuel départemental de mini-basket à l'anneau de vitesse de Grenoble pour l'Ascension

Responsable de l'Ecole de basket : Clément LAVERGNE assisté pour les plateaux de jeunes benjamins, minimes ou cadets.

18. LOISIRS Féminin (pas de limite d'âge) - 16 licenciés

Garder un contact « léger » avec le basket, mais surtout assurer un entretien de forme physique en toute convivialité.

Coach : Nadège PERRIN

CONCLUSION

Pour les personnes désirant pratiquer le basket ou les parents qui voudraient faire connaître ce sport à leurs enfants, il est possible d'intégrer les entraînements en cours de saison. La participation jusqu'à la fin de saison en juin 2012 est libre d'accès et sans engagement.

**Les horaires des entraînements et les tranches d'âges
sont affichés à l'entrée de
la Halle du Buis de St Blaise et au Gymnase de la Murette.**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter un membre de l'équipe dirigeante.

**Co-Présidents du Club de Basket,
Julien MALBRANQUE et Didier JACOLIN**





PATRIMOINE



■ La mondée

Nom di gu de nom di gu !

Faut ben s'en voir, y'a rien qui avance ce matin.

Je n'arrive pas à faire mon boulot et y'a encore deux sacs de noix à casser (qui m'attendent...)

Bon, je m'en vais bien y arriver, tout de même. Allez zou !

Le pansage est terminé, j'ai mangé un morceau car la journée a commencé tôt ce matin. Me voilà assis sur une chaise pas très loin de la cuisinière à bois qui ronfle pour le repas de midi... Il faut dire qu'il ne fait pas très beau aussi en cette fin d'automne... Le maillet dans une main, une tuile creuse sur la cuisse droite, je vais casser pendant deux heures. Tout est calme dans la maison, il n'y a pas de bruit et le tintement de la tuile rythme le temps. Une à une les noix tombent dans une grande « cabasse ». Ça fait plaisir, la récolte est belle, cette année. La nuit est tombée, la cuisine est bien chauffée, la grande table est organisée. Tout est fin prêt pour la mondée. Les premiers voisins arrivent, les autres suivent et petit à petit les chaises se garnissent. Ce soir nous seront une bonne douzaine et la veillée sera animée.



Tous bien installés, nous séparons les bons des mauvais cerneaux, les entiers des cassés... Tout cela se fait avec sérieux et doigté, rien n'est perdu : les cerneaux entiers iront à la pâtisserie, les moins bons pour faire de l'huile et les plus mauvais seront donnés aux bêtes. Quant aux coquilles, il faut faire attention, on peut les brûler peu à peu dans le poêle mais avec beaucoup de vigilance car un feu de cheminée est vite arrivé.

Le temps passe et les échanges sont plutôt calmes ce soir. Il faut dire que le quartier va bien en ce moment. Forcément, on casse bien quelques noix sur le dos de certains mais ce n'est pas trop méchant. Tiens, j'entends Emilie au bout de la table qui fredonne une chanson : elle parle de roulotte... Le silence se fait. Peu à peu le travail continue. Dédé enchaîne avec une histoire de voyage de foin qui « cupelait » toujours au même endroit dans les coteaux. Tout est simple. On est bien.

Les dernières coquilles mal cassées craquent encore mais il ne reste plus grand-chose dans les paniers. La maîtresse des lieux a déjà sorti le balai. Chacun range à sa manière. Les sacs triés sont mis dans la pièce d'à côté.

Sur la table on déroule la toile cirée. Le saucisson arrive, les verres sont déposés. Les bouteilles de Bacot sont éparpillées, le pain est tranché. La veillée peut continuer douce et enchantée.

Ce soir je suis assis sur ma chaise et je suis rassuré : j'ai de bons amis sur qui je peux compter ; mes noix sont bien triées. Mon regard cherche celui de ma femme.

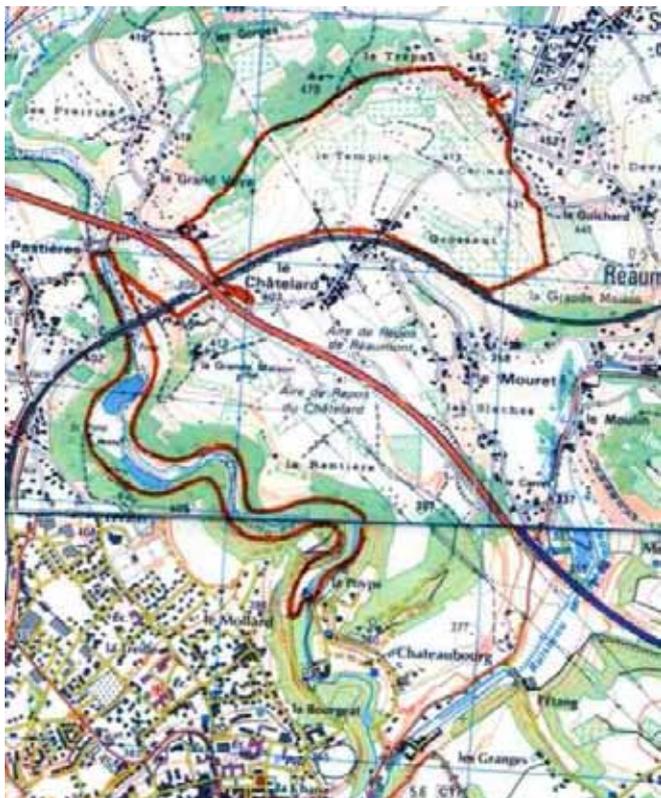
Nous sommes heureux !

Demain nous irons dans la maison voisine pour une nouvelle mondée.



Bruno ROLLAND

Balade « Sous le Pont du Bœuf »



*Sous le Pont du Bœuf,
Sous le Pont du Bœuf,
Nous nous sommes promenés (bis)
(se chante sur un air ancien bien connu...)*

De la Halle du Buis vous rejoindrez le "chemin du village au Temple", qui vous offrira sur St Blaise un beau point de vue ; puis la "route du Pont du Bœuf" vous conduira à la "route du Chatelard" ; vous la suivrez dans la direction de Rives en passant d'abord sous la A 48, puis sous l'arche supérieure du grand viaduc ferroviaire jusqu'au terre-plein qui précède le pont sur la Fure. De là, quittez la route : tout au long de la Fure, rive gauche, c'est Réaumont.

Vous passez encore... sous le Pont du Bœuf...

Vous marchez, deux kilomètres environ jusqu'à La Poype : vous êtes à Rives sur Fure.

Ne montez pas vers Châteaubourg.



Traversez le pont, vous êtes sur l'autre rive !

Longez le canal, situé rive droite, un peu en surplomb de la rivière et admirez ce bel ouvrage...

Vous reviendrez vers l'amont et la partie

basse du Parcours de santé de Rives - le Levatel, près de l'Étang de la Cressonnière, enfin celui du Pont du Bœuf et vous voilà à nouveau *sous le Pont du Bœuf*



De là, vous reprenez la "route des forges" aux confins de la commune d'Apprieu !

Pour le retour au village de St Blaise et, si le cœur vous en dit, vous pourrez contourner le Châtellard par le "chemin du Temple" le long de la voie ferrée et même la longer encore, en contrebas de sa haute levée de terre, sur la commune de Réaumont - lieudit Grossant sur la carte IGN - pour remonter plein nord par le chemin de terre qui rejoint le Baccon ...et la Halle du Buis.



A deux reprises, vous vous serez éloignés des berges de la Fure : à l'aller, à Réaumont, au lieudit la Rentière pour saluer, adossée à la colline une belle grange, aux assises de pierres, avec banchées de pisé et tuiles écailles dauphinoises - et, au retour, pour admirer, aux abords de Rives, une maison de maître, cossue, bien exposée et ceinte de grands arbres.

Sous le Pont du Bœuf, nous nous sommes promenés.....

Ce Pont du Bœuf évoque-t-il un fait divers de l'épopée ferroviaire : il fallut en charrier des tonnes et des tonnes de pierres et, pour ces charrois, que d'attelages ! Bête de somme tâcheronne, il périt, ce malheureux bœuf, dit-on, quand fut édifié ce viaduc qui en hommage porte son nom... Roger Chaboud, je crois, fait l'hypothèse d'une autre explication toponymique : le "bœuf" serait " le bout", l'extrémité du village de Réaumont ...qui, depuis ses confins orientaux, quelque part vers Treffond, s'étire démesurément vers l'ouest, jusqu'à ce Pont du Bœuf justement...

Le Pont du Bœuf, cet ouvrage d'art, nous est si familier, que nous en avons oublié qu'il détint en son temps, en 1860 - pour le plus grand prestige du PLM- le record du plus haut pont de France, avec ses 45 mètres !

Nous savions aussi, que la Fure a gagné, pour son âge d'or à la fin du 19^{ème} siècle, le titre de "Rivière la plus industrielle de France". 56 sites industriels au long de ses 25 kilomètres ; vous en observerez quelques vestiges : certains bâtiments maintenant en ruines ; d'autres, reconvertis, conservent sur leurs façades de grands arcs de briques... Les anciennes forges Gourju devenues aujourd'hui la SVAM ont gardé leur canal de fuite qui traverse les bâtiments, en limite de la route de St Blaise à Rives...

Je trouve vraiment remarquable, aujourd'hui, qu'à l'heureuse initiative du SIVU et de ses sept communes riveraines (aujourd'hui SIBF), notre rivière ait retrouvé la pureté de ses eaux et qu'elle puisse traverser un milieu naturel protégé, véritable zone d'intérêt écologique. Un bonheur partagé par les paisibles pêcheurs à la ligne, une remarque qu'appréciera sans doute le président Quichante...

Sous le pont du bœuf.... nous pourrions chanter...

N'est-ce pas un bonheur de pêcher, de flâner et de "fureter" au fil des sinuosités de notre Fure ... Ce verbe semblerait inventé pour elle ! et ce n'est pas le vieux dictionnaire d'Antoine Furetière de 1690 qui me démentirait...

Canards cols-verts, poules d'eau, hérons cendrés... Sceau de Salomon, ail des ours, anémone Sylvie, populage des marais et cardamine des prés.... Toute la palette vivante des bords de rivière.



Et comme ils sont beaux ces bois qui s'éclairent de merisiers en fleurs et d'érables au lumineux feuillage... Elle a bien commencé, la fête du printemps !

Pour accompagner notre balade, c'est la musique fraîche et joyeuse de la Fure, aux eaux vives et abondantes, toutes bruissantes encore de son travail séculaire. En effet, dans ce bief, entre le Pont du Boeuf et La Poype, nous en avons observé des vannes, des canaux et tunnels de dérivation qui témoignent encore du temps où elle était, laborieuse et prospère, force motrice et moyen d'irrigation dans ces petits bassins qu'elle fertilisait, du temps où la qualité des aménagements hydrauliques s'alliait à la beauté des paysages...

Aujourd'hui, l'Etang du Pont du Boeuf de la Gaule rivoise et le parcours sportif qui rejoint le complexe du Levatel offrent une heureuse reconversion de ces aménagements pour notre civilisation des loisirs ; mais la centrale électrique, créée en 1886, turbine et générateur à courant continu de 100 chevaux, fonctionne toujours, avec la première ligne de transport électrique à distance de la vallée.

Un magnifique « escalier d'eau » sert encore de dissipateur d'énergie.



C'est bien la plus belle image symbolique que nous ayons captée, en ce beau jour d'avril, au bord de la Fure, cette rivière débordante d'énergie ! Alors n'hésitez pas à faire cette balade, elle "boostera" à coup sûr votre énergie...



Ghislain MARGUET
(Printemps 2011)

Doc : articles d'Alain Schrambach dans Chroniques Rivoises...

et "La Fure, une vallée singulière" de Jean François Parent - Editions La Pensée sauvage 1999.

ST-BLAISE-DU-BUIS

